



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignement supérieur

Question écrite n° 101892

Texte de la question

Mme Huguette Bello interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les moyens spécifiques à mettre en œuvre pour permettre à davantage de jeunes originaires des outre-mer de participer au programme ERASMUS +. En effet, si l'on considère les statistiques disponibles, il apparaît que ce sont les collectivités d'outre-mer qui connaissent les proportions les plus faibles d'étudiants ayant recours à la mobilité *via* ce programme européen. Lever les obstacles à cette mobilité s'avère d'autant plus nécessaire qu'ERASMUS +, qui doit s'étaler sur la période 2014-2020, a des objectifs plus larges et plus ambitieux que le programme qui l'a précédé. Avec un budget supérieur de 40 % et qui s'élève à 16 milliards d'euros, ERASMUS + vise en effet à financer la mobilité de 650 000 apprentis et étudiants de l'enseignement professionnel, de 2 millions d'étudiants de l'enseignement supérieur, de 800 000 enseignants et membres du personnel éducatif ou encore la mise en œuvre de 25 000 partenariats dans les secteurs de l'éducation et de la formation. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les initiatives qu'elle voudrait prendre notamment pour que l'agence Erasmus + France puisse adopter des moyens d'information et d'action qui prennent en compte les particularités de la mobilité à partir des territoires ultra-marins. Par ailleurs, elle lui demande aussi s'il ne serait pas envisageable de soutenir une expérimentation qui consisterait à élargir ERASMUS + à l'espace régional des territoires ultramarins. Outre qu'elle faciliterait l'accès de la jeunesse ultramarine à ce programme-phare de l'Union européenne en faveur de l'éducation, de la formation et de la jeunesse, une telle initiative pourrait être une manière d'accélérer la politique de grand voisinage prônée par l'Union européenne.

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101892

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 janvier 2017](#), page 177

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)